

non pour complaire à telle ou telle opinion politique, mais simplement parce que cela est vrai. Il faut dire, de plus, que cette récompense lui fut accordée sur un rapport du préset du Rhône, et non sur la demande d'un Anglais.

Jamais le conseil des prud'hommes de Lyon n'a pris d'arrêté pour la destruction des machines de Jacquard, encore moins pour les faire brûler par la main du bourreau (1). Avancer une pareille assertion, c'est montrer qu'on n'a aucune idée des attributions des prud'hommes, simples juges de paix, appelés à terminer des différends entre les divers agents de l'industrie, et incomptents pour toute autre chose. Sans doute cette institution comme toutes celles qui ont de l'importance, a dû froisser quelques intérêts, et faire jeter des cris à la routine ; ceci n'est point particulier à notre localité ; c'est de tous les temps et de tous les lieux ; jamais un nouveau mode d'action ne s'est établi, dans les arts, sans exciter la jalousie et rencontrer de la résistance. Mais il y a loin de là à l'acte ridicule, odieux, et de plus, impossible, que l'article dont je parle attribue aux prud'hommes lyonnais.

Enfin, et c'est le principal motif qui m'a fait prendre la plume, il n'est point vrai que ce soit Vaucanson qui ait inspiré à Jacquard l'idée de sa machine ; rien de plus facile que de le prouver de la manière la plus péremptoire : *c'est en 1801 (2 nivôse, an IX de la République) qu'il obtint un brevet pour sa machine* ; en 1802 elle avait déjà acquis assez de réputation pour que des membres de la *Consulta cisalpine* tenue à Lyon allassent l'examiner dans le domicile de notre concitoyen, rue de la Pécherie, ayant à leur tête le ministre de l'intérieur de France, qui était alors le célèbre Chaptal ; et ce n'est que *deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1804, que Jacquard, entré pour la première fois au Conservatoire des arts à Paris, put y voir le métier de Vaucanson*, Ce simple énoncé de faits dispense de tout raisonnement, Jacquard ne dut rien qu'à son génie.

Probablement, à l'époque peu éloignée de l'érection de sa statue, des publications sérieuses et officielles feront connaître la belle figure de Jacquard sous son véritable jour. Quant à l'article que j'ai cru devoir réfuter succinctement, il rappelle ceux dont la presse de Paris a inondé les provinces, il y a quelques années, dans lesquels les formes et les mœurs des habitants de la lune étaient minutieusement décrits.

Agréez, Monsieur, etc.

L'auteur de l'*Eloge de Jacquard*, couronné par l'Académie de Lyon.

Nous avons déjà démenti ce fait, et nous renvoyons au 1<sup>er</sup> volume de notre REVUE, p. 166, ceux qui seraient curieux de connaître quelles circonstances ont pu donner lieu à une aussi absurde accusation.